

# **Challenge Marc Lasserre**

**Art 1 – L'Echiquier de Bigorre** organise le challenge **Marc Lasserre**, dans la continuité du tournoi créé en 1926 par le fondateur du club : Marc Lasserre mort en 1927 à l'âge de 26 ans.  
Comité d'organisation présidé par Guillaume Viné, Président de l'Echiquier de Bigorre.  
Membres : Philippe Phalippou et Gérard Bildstein, arbitres.

## Art 2- Dates et lieu

7 rondes, à raison de 1 par mois le 2e samedi de chaque mois, du 9 décembre 2023 au 27 avril 2024, et également le 4<sup>e</sup> samedi en mars et avril, au siège de l'échiquier de Bigorre, 47 rue Brauhauban à Tarbes.

Les dates retenues sont donc a priori :

9/12/23, 13/01/24, 10/02/24, 09/03/24, 23/03/24, 13/04/24, 27/04/24

Ces dates pourront être modifiées par le comité d'organisation.

Pointages à partir de 13h45, appariement des présents à 14h15.

## Art 3- Participants

Sont invités les joueurs titulaires d'une licence A à jour de leur cotisation.

Les participants s'engagent moralement à participer aux 7 rondes.

## Art 4- Règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

7 rondes à la cadence interclubs, à savoir

**1h30' + 30'' par coup.**

Appariement des présents à partir du logiciel PAPI, au système suisse.

Départages : Bucholz tronqué, cumulatif, performance.

Possibilité de prendre 1 bye avant la cinquième ronde.

## Art 5- Homologations

Conformément aux exigences de la FIDE, l'arbitre demandera une homologation FIDE chaque mois. Les classements Elo seront mis à jour la veille de chaque ronde.

## Art 6 – Appariements et classement

Bien qu'il s'agisse administrativement de 7 tournois différents, les résultats des rondes précédentes mis en mémoire dans le logiciel PAPI serviront de base pour les appariements de chaque ronde au système suisse.

Le classement final sera déterminé par les résultats de l'ensemble des 7 rondes.

## Art 7- Forfaits

Les appariements ayant lieu entre les présents, les absents seront considérés comme forfaits pour la ronde.

A partir du 3<sup>e</sup> forfait, le joueur sera considéré comme ayant abandonné la compétition.

## Art 8- Inscriptions et Prix

Inscriptions gratuites

Une coupe pour le vainqueur.

**Le nom du vainqueur sera gravé sur la plaque du Trophée Challenge Marc Lasserre**